

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - MULTI-STRATEGY TARGET RETURN

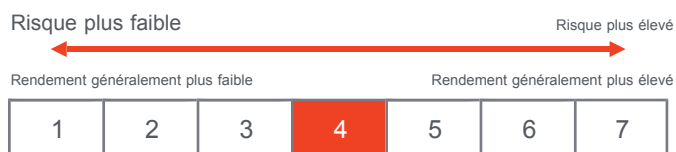
un compartiment de HSBC Global Investment Funds, (l'« OPCVM ») ;
géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie : IC
ISIN : LU1574280472

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif est d'assurer une croissance du capital et de générer des revenus sur vos investissements au fil du temps.
- Il peut être difficile de comprendre pleinement le fonctionnement du Fonds. N'hésitez pas à consulter un conseiller professionnel avant d'acheter.
- Le Fonds vise à générer des rendements annualisés au taux ESTR plus 4 % (brut des frais courants annuels) sur une période glissante de trois ans. Le Fonds cherche à générer ces rendements avec une volatilité annualisée (un taux mesurant le risque d'un Fonds en estimant la fourchette dans laquelle le prix de vos actions peut augmenter ou baisser) de 6 à 8 % sur une période glissante de trois ans.
- Veillez noter que votre capital est exposé à des risques et qu'il n'y a aucune garantie de croissance stable sur quelque période que ce soit.
- Le Fonds recourt à des stratégies complémentaires pouvant investir dans une gamme diversifiée de catégories d'actifs (directement et indirectement par le biais d'instruments dérivés et de fonds) du monde entier. Ces catégories d'actifs comprennent des titres de participation (actions), des titres à revenu fixe (types de titres de créance), des devises, des liquidités et d'autres actifs éligibles aux OPCVM. Les stratégies peuvent être de type long only (lorsque le Fonds bénéficie d'augmentations de la valeur d'un actif) ou longues et courtes (lorsque le Fonds bénéficie de diminutions de la valeur d'un actif).
- Le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés de toute taille ou obtenir une exposition à celles-ci dans les mêmes proportions. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en obligations de bonne notation et de qualité inférieure et en obligations non notées émises ou garanties par des gouvernements, des agences gouvernementales ou des sociétés, ou obtenir une exposition dans celles-ci dans les mêmes proportions. Le Fonds ne peut pas investir plus de 10 % de ses actifs nets en titres de créance de qualité inférieure, émis ou garantis par un émetteur souverain unique.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres convertibles contingents (CoCo).
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans d'autres actifs admissibles d'OPCVM ou obtenir une exposition à ceux-ci dans les mêmes proportions. Ceux-ci peuvent comprendre des Titres adossés à des actifs (ABS pour Asset Backed Securities) et des Titres adossés à des hypothèques (MBS pour Mortgage Backed Securities). Les ABS et les MBS sont des types de titres de créance dont le remboursement provient de prêts ou d'hypothèques.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs dans d'autres fonds, y compris des fonds de HSBC.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des swaps sur rendement total.
- Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion des flux de trésorerie et d'investissement.
- Le Fonds peut être exposé à des devises autres que l'EUR, dont notamment des devises des marchés émergents. L'exposition aux devises autres que l'EUR peut représenter jusqu'à 50 % des actifs du Fonds.
- Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- La devise de référence du Fonds est EUR. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.
- Le Fonds est activement géré et ne réplique pas d'indice de référence. L'indice de référence du Fonds est Euro Short-Term Rate (ESTR).
- Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités de placements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissement. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés.
- L'écart de la performance du Fonds par rapport à celle de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.
- Les revenus sont réinvestis.
- Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 années à venir.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 4 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations moyennes par le passé.

Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant investi, comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.

- Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.
- Risque de crédit** Une obligation ou un instrument du marché monétaire est susceptible de perdre de la valeur si la santé financière de l'émetteur se détériore.
- Risque de défaut** Les émetteurs de certaines obligations sont susceptibles de ne plus vouloir ou pouvoir effectuer les versements liés à leurs obligations.
- Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.
- Risque de taux d'intérêt** Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations baisse. Ce risque est généralement directement proportionnel à la durée de l'échéance d'une obligation et à sa qualité de crédit.
- Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.
- Risque lié aux fonds d'investissement** L'investissement dans d'autres fonds implique certains risques auxquels un investisseur ne serait pas confronté s'il investissait directement sur les marchés. La gouvernance des actifs sous-jacents peut relever de la responsabilité des gérants tiers.
- Risque lié aux instruments dérivés** Les instruments dérivés peuvent se comporter de façon inattendue. La fixation des prix et la volatilité de nombreux instruments dérivés peut ne pas refléter strictement le prix ou la volatilité de leur instrument ou actif de référence sous-jacent.
- Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,10%
Frais de sortie	0,00%

Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,80%
----------------	-------

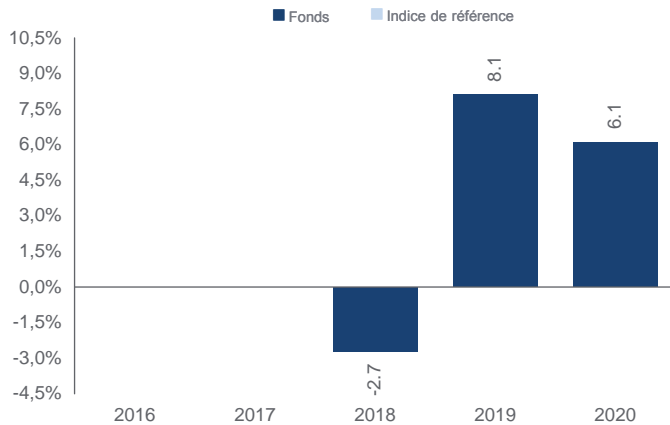
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Sans objet
---------------------------	------------

- Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- Il est possible que des frais de conversion pouvant atteindre 1,00% de la Valeur nette d'inventaire des Actions étant converties doivent être versés au distributeur concerné.
- Le montant des frais courants indiqués est une estimation, car la structure des frais a évolué de manière substantielle. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel de l'OPCVM inclura le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus du Fonds.

Performances passées



- La performance passée ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en EUR.
- L'indice de référence du Fonds est, à des fins de comparaison uniquement, Euro Short-Term Rate (ESTR).
- Par le passé, l'indice de référence était le suivant : EUR 3 month EURIBOR de 21/03/2017 jusqu'au 25/05/2021.
- Le Fonds a été lancé le 21 mars 2017.

Informations pratiques

Banque dépositaire

HSBC Continental Europe, Luxembourg.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent de registre et de transfert par e-mail à l'adresse amgtransferagency@lu.hsbc.com, ou sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand.

Ce document décrit une catégorie d'actions unique d'un compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Catégories d'actions

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment de la Société. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez vous reporter à la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Politique de Rémunération

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, est disponible sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Une copie papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité

Le Fonds est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Responsabilité distincte

HSBC Global Investment Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.